



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Aménagement des Jeunes-Rives

La Ville de Neuchâtel dit NON à Swiss Watch Arena !

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel ne veut pas du projet Swiss Watch Arena (SWA) sur les Jeunes-Rives. Fort des préavis négatifs donnés à ce projet par le comité de pilotage pour le réaménagement des Jeunes-Rives et la Commission des ports et rives du Conseil général, il n'entre pas en matière sur l'implantation de cette Swiss Watch Arena. L'exécutif de la Ville de Neuchâtel privilégie très nettement pour ce site le projet Ring, par ailleurs en voie de finalisation. Les auteurs de SWA avaient déjà été informés par écrit de cette décision début juillet 2012, tout comme le Conseil d'Etat.

SWA s'écarte d'un concept de rives du lac accessible à chacun

Le comité de pilotage pour le réaménagement des Jeunes-Rives, qui regroupe la Ville et le Canton de Neuchâtel, l'Université et Tourisme neuchâtelois, a préavisé négativement le projet de SWA.

Tout d'abord, il n'est pas conforme à l'affectation du secteur classé en zone d'utilité publique, qui doit conserver son caractère de paysage ouvert - de clairières et de rives – et ne comprendre que des bâtiments de minime importance, tels que vestiaires, sanitaires et buvettes, et en aucun cas une construction aussi imposante que la Swiss Watch Arena. Par son impact et son importance, ce projet s'éloigne grandement de l'esprit qui a présidé jusqu'à ce jour à l'aménagement et à l'exploitation du site des Jeunes-Rives et s'écarte d'un concept de rives du lac accessible à chacun.

Un immense bâtiment à la place d'un parc paysager pour tous !

Le comité de pilotage a par ailleurs constaté que le concept de la « montre-posée-dans-le-parc-qui-donne-l'heure-aux-avions » ne

fonctionne pas à l'échelle humaine et ne sera jamais qu'un gros et haut bâtiment – d'une hauteur de 35 mètres et d'un diamètre, pour la montre, de 115 mètres - occupant l'essentiel de ce qui devrait rester un parc paysager public. Il faut savoir que le bâtiment envisagé représente environ 20 fois le volume de l'Hôtel Beaulac, pour une hauteur deux fois plus grande ! Il générerait de surcroît un volume de trafic routier très important, le concept prévoyant par exemple la venue quotidienne de plusieurs dizaines de cars touristiques.

Préavis négatif de la Commission des ports et rives

La Commission des ports et rives du Conseil général a elle aussi refusé d'entrer en matière sur le projet de SWA en raison d'une « incompatibilité quasi-totale avec le plan directeur sectoriel, avec les objectifs donnés pour le concours Europan et le projet Ring. » Ce dernier, qui arrive avec succès au terme de sa phase d'avant-projet, prévoit d'offrir à la population un généreux parc public avec des infrastructures légères pour des manifestations sportives et des concerts, une plage agrandie, une diminution de l'impact du stationnement à ciel ouvert et un restaurant au bord de l'eau, etc...

Dans ce contexte, le Conseil communal a informé par écrit, début juillet 2012, l'initiateur du projet de SWA qu'il n'entrait pas en matière sur son implantation sur les Jeunes-Rives.

Il a décidé de confirmer la réalisation du projet Ring, développé en étroite collaboration avec Tourisme neuchâtelois, l'Université et le Département cantonal de la gestion du territoire. Les Commissions d'urbanisme et des ports et rives ont préavisé positivement et à l'unanimité le développement actuel du projet Ring.

Arrivant au terme de la phase d'avant-projet, le Conseil communal entend saisir le Conseil général d'une demande de crédit pour la phase d'étude du projet Ring dans le courant du 1er semestre 2013. L'objectif reste de proposer un crédit de réalisation en 2014, conformément aux engagements pris en 2011. La volonté est d'aménager les Jeunes-Rives de manière durable en préservant leur vocation de parc paysager public et de détente pour chacun et chacune.

Neuchâtel, le 20 novembre 2012

Le Conseil communal

renseignements complémentaires : **Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, tél 032 717 76 01**
courriel : olivier.arni@ne.ch

Olivier Neuhaus, architecte urbaniste communal,
tél. 032 717 76 41, courriel : olivier.neuhaus@ne.ch